

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 28 février 1910.

LES journaux viennent de publier une nouvelle inattendue, la nomination de Mgr Nagi, évêque de Trieste et ancien recteur de l'*Anima*, comme coadjuteur du cardinal Gruscha, archevêque de Vienne. Ce cardinal, qui est dans sa 91^e année, est le doyen d'âge du Sacré-Collège et était aidé dans le gouvernement de son vaste diocèse par Mgr Marshall, évêque titulaire d'Orthose. On pourrait donc se demander pourquoi ce dernier prélat, qui depuis dix ans collaborait à l'administration de ce diocèse et avait le titre de vicaire-général, s'est vu brusquement mis de côté.

— Voici, en quelques mots et autant que la réserve diplomatique du Saint-Siège permet de le savoir, ce qui s'est passé. On se rappelle qu'à l'occasion des idées modernistes du professeur Warhund, le nonce apostolique de Vienne, Mgr Granito di Belmonte, prit une attitude très nette et demanda le remplacement de ce professeur de droit canonique. Le baron d'Aerenthal, considérant que le professeur était nommé par l'Etat sans accord avec le pouvoir ecclésiastique, prétendait qu'il appartenait à l'Etat seul de pourvoir aux inconvénients s'il y en avait, et déclarait que sous ce rapport l'acte du nonce était intempestif comme s'exerçant dans une sphère où il ne lui appartenait pas de s'immiscer. Le nonce ayant insisté, le baron d'Aerenthal cessa toute communication et tous rapports diplomatiques avec lui. C'était une rupture d'un genre particulier, mais qui difficilement pouvait se prolonger. Comme le nonce se trouvait sur la fin de la limite de sa nonciature, le Saint-Siège, dans un esprit de conciliation, décida en principe de le rappeler et de le faire entrer dans le Sacré-Collège. Mais le baron d'Aerenthal veillait, et s'opposa, non point au rappel du nonce, mais à sa nomination comme cardinal, ne voulant pas que le différend dont il avait été l'auteur se terminât par une sorte de *satisfecit* décerné par le pape au nonce avec lequel il était en guerre déclarée. Le Souverain-Pontife, pour ne rien brusquer, décida alors de laisser les choses dans l'état. Et le nonce resta à Vienne, attendant que la bourrasque eût passé, ou au moins fut devenue moins aiguë.

— Si le conservait situation j liaire du c thal, situa nonciatur feu au lieu l'empereur Vienne ; e longues au sentiment pour pers le baron d ment, pou allait part ira au prit des amis d juive en p

— Tel e presque to qui va dir Siège, s'in voir la cap ditions de

— Un au Saint-Sièg en Dalmat

— Que c tous les re restés sans Cet état m cèse, était sa démissi Cette dern Rome décl de l'exerci est-elle l'u